

Communiqué de Presse : « Un café pour le climat »

Morges, le 25 janvier 2022

Le 23 janvier 2022, l'association « Un café pour le climat » a été fondée. Son but premier est de promouvoir le «Oui» dans le cadre de la campagne du référendum communal morgien contre la décision du conseil communal du 2 novembre 2021, relative à l'arrêté d'imposition pour l'année 2022, spécifiant l'affectation d'un point d'impôt supplémentaire à la Stratégie Energétique de la Ville de Morges.

Par ce biais, elle vise à réaliser les buts suivants :

- s'assurer du financement de la réalisation des objectifs de la Stratégie Energétique de la Ville de Morges ;
- protéger le climat selon les objectifs de la Ville de Morges en conformité avec les engagements de la Suisse dans le cadre des Accords de Paris ;
- réduire la consommation énergétique de l'administration, des citoyen·ne·s et des sociétés morgien·ne·s, et ainsi réduire les coûts et la dépendance aux marchés internationaux ;
- promouvoir l'assainissement des bâtiments ;
- promouvoir les nouvelles technologies en lien avec la réduction de la consommation et la production locale de l'énergie ;
- promouvoir la mobilité douce.

Alors que le peuple suisse acceptait par votation du 21 mai 2017 la Stratégie Energétique 2050 de la Confédération, la Stratégie Energétique 2035 de la Ville de Morges (ci-après : SE2035) a été adoptée fin 2018. Par la suite, d'autres postulats en lien avec la mise en œuvre de cette SE2035 ont été adoptés, comme la mise en place d'indicateurs de suivi des objectifs, ou l'élaboration d'une Planification Energétique Territoriale, définissant les différents axes de mise en œuvre de la SE2035 et le rythme à tenir chaque année pour atteindre les buts fixés.

Engagements du Conseil communal et de la Municipalité, objectifs et stratégie de mise en œuvre, tout est là, serait-on tenté de dire; tout, sauf le financement doit-on malheureusement constater. En effet, même si certains points concernant cette SE2035 semblent avoir été pris en compte dans le budget de la Ville de Morges, force est de constater que ce financement, tant du point de vue publique que du soutien au privé, n'est pas à la mesure du défi climatique qui se dresse devant nous, ni conforme aux objectifs de la SE35. Or, tout retard pris chaque année dans ce domaine creuse encore plus la dette climatique de la Ville de Morges, repoussant sur les épaules de nos enfants la lourde responsabilité de la combler. C'est pour donner suite à ce constat que l'affectation d'un point d'impôt à la SE2035 a été votée par le conseil communal, afin de disposer chaque année d'environ 855'000 CHF supplémentaires pour accélérer le rythme de mise en œuvre de la SE2035, beaucoup trop lent aujourd'hui.

De plus, même s'il s'agit effectivement d'un point d'impôt supplémentaire, le principe même de l'impôt qui est que chacun participe à la mesure de ses moyens rend l'impact fiscal de cette mesure relativement minime pour les contribuables. Concrètement, et comme le montre le tableau ci-dessous, cela fait en moyenne quatre francs par mois, correspondant environ à la valeur d'un café pour le climat. Pouvoir disposer de presque 1MCHF supplémentaires chaque année via une contribution proportionnée aux revenus des Morgien·ne·s montre l'importance de passer par les impôts plutôt que les taxes pour financer des enjeux de société majeurs telle que la lutte contre le réchauffement climatique.

Revenu annuel imposable	Impact fiscal par mois ¹	
	Marié, 2 enfants	Seul, sans enfant
50'000.-	2.-	3.-
100'000.-	5.-	7.-
200'000.-	13.-	18.-

En conclusion, notre association souhaite démontrer que ce projet ne s'inscrit pas dans une idéologie politique mais qu'il constitue un projet de société qui, de plus, est conforme aux décisions prises par nos instances fédérales, cantonales et communales.

Ainsi, nous appelons tous les particuliers ou collectifs intéressés à promouvoir le soutien aux objectifs mentionnés plus haut à rejoindre notre association ou à nous soutenir d'une autre manière.

Contact :

Pascal Gemperli (président, 078 892 85 82, gemperlipascal@gmail.com)

Sylvie Fay, (trésorière, 078 743 64 64, sylvie.fay@gmail.com)

Karen Jones (secrétaire, 078 408 55 27, karen.k.su@gmail.com)

¹ https://www.vd.ch/themes/etat-droit-finances/impots/impots-pour-les-individus/calculer-mes-impots/#h2_vd_calculette_resultats